

maintenant un nouveau *bill* que les Communes ont voté, à une majorité de 58, vient encore ajouter à la joie et aux espérances des catholiques. Comme on le sait, à venir jusqu'à ces derniers temps, nul catholique ne pouvait avoir de chaire aux universités d'Oxford et de Cambridge. Cette barrière a été brisée. Le *bill*, dont nous parlons et qui a été présenté par M. Coleridge, ouvre l'accès des chaires des universités, nommées plus haut, à tous les gradués, à quelques dénominations religieuses qu'ils appartiennent. Dans une séance précédente, les Communes ont fort bien accueilli la proposition qu'on a faite, eu égard à la conduite que tiennent certaines autorités locales, de laisser les prêtres catholiques exercer en toute liberté le droit, que leur reconnaît la loi, de visiter dans les prisons leurs coreligionnaires.

À propos de l'Angleterre, nous disions l'autre jour qu'elle n'a jamais rien fait qu'à contre-cœur dans l'intérêt de l'Irlande. Rien de plus vrai. Sa tactique a été de reprendre par la ruse et la corruption ce qu'elle avait été obligée de céder à la force; aussi, quand elle allégeait sur un point le joug qui pesait sur l'Irlande, elle l'appesantissait sur un autre.

Une des plus criantes injustices dont l'Irlande a à se plaindre, c'est l'établissement dans ce pays catholique d'une Eglise soi-disant établie, qui jouit de tous les revenus de la véritable Eglise, opprimée et dépouillée, et pour laquelle les catholiques ont encore à payer des taxes, tandis qu'ils demeurent chargés des frais de leur propre culte. En 1786, l'arrogance du clergé protestant et la dureté, avec laquelle il exigeait le paiement des dîmes, firent éclore une nouvelle société secrète, les *Enfants du droit* (*Right boys*). Leur but était de faire porter aux ministres de l'Eglise établie la peine des mesures tyranniques dont l'Irlande avait à se plaindre. Ils firent prendre au peuple l'engagement sous serment de ne payer les dîmes que d'après un taux par eux fixé, et quiconque ne remplissait pas cet engagement en subissait les terribles conséquences.

Enfin, éclata la révolution française. Les *Irish volunteers* en profitèrent pour s'organiser, en 1791, sous le nom d'*Irishmen unis* (*United Irishmen*). Leur but avoué publiquement était de discuter les principes et les actes de la Révolution, mais leur but véritable était d'établir en Irlande une république libre et indépendante. Ils firent appel aux Français, et, en 1796, le Directoire leur envoya des troupes sous le commandement du général Hoche. Cette expédition ne réussit pas; elle fut suivie d'une insurrection et d'une seconde expédition qui n'eurent pas un meilleur résultat.

L'Angleterre prit alors la résolution d'en finir une bonne fois avec les Irlandais; elle voulait faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leur nationalité. En 1799, on proposa de réunir politiquement le royaume d'Irlande à celui d'Angleterre, et, en 1806, l'acte d'union fut consommé, puis le parlement irlandais supprimé. Il fut arrêté que les deux pays seraient gouvernés par un parlement commun où chacun aurait ses représentants. On promit bien d'abolir les lois qui frappaient d'incapacité les catholiques irlandais, mais plus tard Georges III refusa d'accomplir cette promesse et une nouvelle agitation commença.

L'émancipation des catholiques fut enfin obtenue en 1829, et le grand O'Connell vint à bout de faire entrer toute l'Irlande dans une immense association, ayant pour but le *rappel de l'Union* et le rétablissement du parlement irlandais. Quoique d'abord divisés entre eux sur les moyens à prendre pour mener l'affaire avec succès, les partisans du *rappel* consentirent cependant à ne faire d'agitation qu'en usant de moyens légaux; il en fut ainsi tant que vécut O'Connell, jusqu'en 1847; mais, après lui, eurent encore lieu des tentatives de révolte qui n'eurent pas de suite. Le clergé catholique a toujours repoussé ces

moyens violents et, grâce à son énergie, à sa loyauté et au respect qu'il inspire, il a prévenu ou arrêté de terribles explosions.

Tous ces mécontentements sans cesse renaissants, toutes ces tentatives de révolte prouvent évidemment que l'Irlande souffre d'un horrible malaise, et c'est ce malaise qui rend compte de la formation d'une nouvelle société secrète, le *fenianisme*. L'Angleterre a fait quelque chose en faveur de l'Irlande, c'est vrai, mais ce quelque chose est trop peu. Il n'a pas empêché, depuis 1846, l'année de la grande famine, l'Irlande de perdre trois millions de ses habitants qui sont morts ou qui sont émigrés; il n'empêche pas encore cent mille irlandais, poussés par la misère, de quitter chaque année leur pays pour aller demander sur une terre étrangère des moyens d'existence qui leur manquent dans la mère-patrie. Cette émigration, qu'on a justement comparée à une *sortie d'Egypte*, est une honte pour l'Angleterre, et de plus c'est un péril et un péril sérieux.

Malheureusement, les hommes d'état anglais ne l'ont pas compris; ils ont même vu cette émigration d'un œil satisfait et content. Comme ils n'aiment pas l'Irlande, ils se sont imaginé que plus elle sera dépeuplée, plus la tranquillité se fera et que plus aussi le nombre des pauvres diminuera. Aujourd'hui cependant, ils doivent comprendre que tous les Irlandais, qui viennent en Amérique, y viennent comme ennemis de l'Angleterre, et que ces ennemis forment actuellement une armée d'invasisseurs.

L'engrais humain utilisé immédiatement, sans frais ni perte aucune de principes utiles, surtout sans infection ni mauvaise odeur.

II

Pardon, lecteurs, si l'on ose vous parler encore d'un sujet si peu attrayant. En vous promettant dans notre dernier numéro une description du système de M. Goux, nous n'avons eu d'autre intention que d'épargner à votre adorat des désagréments bien connus, et ensuite de donner aux fruits de vos jardins plus de grosseur et surtout plus de saveur. Quoi! vous souriez. Auriez-vous donc oublié l'histoire de "la mère aux bonnes pommes" de St. Thomas.

Faisons d'abord connaissance avec l'auteur de cette utile invention dont l'application serait un bienfait pour l'agriculture, sans parler de ses autres avantages, si on voulait en faire l'essai partout.

M. P. N. Goux, de Paris, est propriétaire et agriculteur, c'est-à-dire qu'il est praticien avant tout. Ce n'est pas un idéologue poursuivant un fantôme d'idées abstraites. Il vise aux résultats obtenus facilement, promptement et surtout économiquement. Nous avons eu l'avantage de le voir plusieurs fois.

Le système de M. Goux est fort simple. Il consiste dans un tonneau, quart ou barrique; la grandeur n'y fait rien pourvu que le vaisseau soit étanche. Le fond et les côtés sont garnis de matières absorbantes de quatre à cinq pouces d'épais. On fixe ces matières au moyen d'un moule d'un diamètre inférieur à celui du tonneau. On tasse légèrement les matières absorbantes, puis on retire le moule et il reste un vide qui forme une sorte de cuvette dans laquelle tombent les déjections.

Au fur et à mesure de leur dépôt dans le récipient, les déjections abandonnent leurs parties liquides à la couche absorbante qui les retient ainsi que les gaz. Ces liquides se trouvent immédiatement soustraites à l'action de l'oxygène, il n'y a pas de fermentation ni par conséquent de gaz insalubres produisant les mauvaises odeurs. Tous les principes de fertilisation sont conservés. Rien n'est perdu par l'évaporation.

La masse privée d'humidité ne fermente pas, et lorsque le tonneau est plein, il contient un véritable fumier poudré,